

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 Mars 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Jean-Pierre PETIT – Maire.

Etaient présents :

Mme CABOT Irène – Mme DEMAREST Pascale – Mme LECAUDE Fabienne : Adjointes
Mme LALMANT Marie-Françoise – M. BOTTE Michel – M. DEBONNE Eric – M. DESER
Alain – M. DUPRAY Claude – M. HOUEVILLE Daniel – M. GARNIER Hervé – M. HUBY
Jacques – M. LEDRAIT Didier formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. BURETTE Stéphane – M. HOUISSE Bastien

Monsieur HUBY Jacques a été désigné secrétaire

Le compte-rendu de la séance du 26 Janvier 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Maire demande qu'un nouveau point soit ajouté à l'ordre du jour relatif à la Défense Extérieure Contre l'Incendie. Le Conseil Municipal émet un avis favorable.

Compte Administratif 2018 - Budget Primitif 2019

Elaboration du budget primitif 2019 et examen du compte administratif 2018.
Ces documents seront présentés et votés lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le 09 Avril 2019.

Travaux de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) – Année 2019

Monsieur le Maire rappelle que la commune est en cours d'élaboration d'un schéma communal relatif à la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) sur son territoire.

Monsieur le Maire présente les travaux de DECI nécessaires pour l'année 2019 et le plan de financement associé.

Le programme de travaux pour l'année 2019 consiste en la création de :

* deux poteaux d'incendie

* cinq citernes souples (quatre de 120 m³ et une de 60 m³) sur des parcelles appartenant à des propriétaires privés

Budget prévisionnel

	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Montant des dépenses d'études	5.000.00 €	6.000.00 €
<u>Montant des dépenses de travaux :</u>		
* Acquisition des terrains		
* Acquisition, pose et sécurisation des 5 citernes souples	15.000.00 € 31.246.66 €	18.000.00 € 37.496.00 €
* Aires de stationnement		
* Branchements eau pour réserves	6.250.00 €	7.500.00 €
* Fourniture et pose de 2 poteaux incendie	7.500.00 € 6.666.66 €	9.000.00 € 8.000.00 €
Total	71.663.32 €	85.996.00 €
Imprévus 5 %	3.583.17 €	4.299.80 €
Montant total de l'opération	75.246.49 €	90.295.80 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

- **VALIDE** le programme de travaux de défense incendie pour l'année 2019 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental de Seine-Maritime et de la Préfecture (DETR)
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Remplacement des lanternes énergivores

Monsieur le Maire présente le projet préparé par le SDE76 pour le remplacement des lanternes énergivores sur les communales

Travaux	Montant total	Part Commune	Dont TVA
Rue de la République	14.095.20	5.056.30	2.349.20
Rue des Ecoles	22.792.80	8.135.20	3.798.80
Impasse du Ménillet – Impasse d'Ormesnil – Chemin du Vert	35.304.00	12.236.75	5.884.00

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- * d'adopter le projet cité ci-dessus ;
- * d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2019
- * de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible;
- * d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondre à intervenir ultérieurement.

Organisation semaine scolaire

Monsieur le Maire expose que le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 autorise à « déroger » à l'organisation de la semaine scolaire de 4,5 jours.

Il permet au directeur académique des services de l'éducation nationale, sur proposition conjointe de la commune et du conseil d'école, d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire ayant pour effet de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur quatre jours, sans modifier le temps scolaire sur l'année ou sur la semaine. Le Maire propose que le Conseil Municipal se prononce sur le rétablissement de la semaine de 4 jours,

Après avis du conseil d'école en date du 14 Mars 2019

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 11 voix « pour » - 1 voix « contre » et 1 « abstention » :

- Émet un avis favorable au rétablissement de la semaine de 4 jours,
- Accepte les horaires proposés par le corps enseignant :

Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Informations et questions diverses

* Point sur les différents travaux :

Maison Melle MALAS : proposition du type de clôture.

Voirie :

- les travaux d'entretien courant sur les voiries communales seront pris en charge par la Communauté de Communes Inter Caux Vexin

- suite aux travaux réalisés dans le cadre des travaux de restructuration et aménagements paysagers des voiries certains points devront être revus (effritement de l'enrobé par endroit – flache – écoulement des eaux sur le cheminement piétonnier – les plantations ne sont pas toutes reprises, etc..)

* l'effectif des enfants scolarisés dans notre école est en baisse

* projet de création d'un livre sur Grugny – M. ROUSSEL Michel nous a fait parvenir par mail une copie des différentes cartes postales qu'il possède. Une conférence sera organisée le 6 décembre 2019 avec présentation du livre.

Séance levée à 22 heures 05